



PC / NB : 198-2026

Communiqué :

NAO TRM 2026 : Une fois de plus le compte n'y est pas !!!

Ce jeudi matin 17 septembre s'est tenue une énième négociation salariale de l'année pour le secteur du TRM.

LE CONSTAT EST INSUPPORTABLE : 3 ans de gel des salaires et au bout, des miettes !

Depuis la dernière revalorisation conventionnelle fin 2023, la rémunération dans le Transport Routier de Marchandises est à l'arrêt total. Face à l'envolée des coûts du quotidien, les propositions communes des organisations patronales (FNTR, OTRE) constituent un affront insupportable (TLF en dessous) :

2024	2025	Fin 2026
+ 0 %	+ 0 %	+2,9% (pour 2026 et 2027)

En ce qui concerne les demandes annexes « circulez, pas de mandat ».

Conséquence directe :

Dans nos entreprises, conducteurs, exploitants, mécaniciens, personnels administratifs et agents de quai sont pris à la gorge. Beaucoup doivent choisir au quotidien entre remplir le chariot de courses, honorer les factures d'énergie ou faire le plein de carburant pour aller travailler !

2. LES PATRONS PLEURENT, MAIS LES PROFITS SONT LÀ : STOP AUX PRÉTEXTES !

La hausse des carburants ? Elle est répercutée directement en pied de facture auprès des chargeurs grâce à la clause d'indexation légale (clause Bunker).

Les aides de l'État ? Les transporteurs et les grands groupes ont su faire bloc pour obtenir plus de 50 millions d'euros d'allègements et d'aides publiques.

Les marges et la productivité ? Les entreprises continuent de tourner grâce à l'intensification du travail, à l'optimisation des tournées et à l'engagement sans faille des salariés.

Les employeurs se plaignent d'une pénurie constante de main-d'œuvre et de difficultés à recruter. Mais qui voudrait exercer des métiers aussi exigeants pour être rémunéré au ras du SMIC ?

Le patronat organise-t-il sciemment cette précarité pour classer le secteur en « Métiers en tension » et recourir à une main-d'œuvre sous-payée ? Aujourd'hui c'est un constat !



CE QUE REVENDIQUE HAUT ET FORT LA FNTL FO/UNCP :

- Une revalorisation forte et générale des salaires conventionnels avec un décrochage net et pérenne par rapport au SMIC.
- L'instauration d'un véritable 13^e mois conventionnel pour tous les salariés de la branche TRM.
- La refonte des grilles d'ancienneté afin de valoriser enfin l'expérience et la fidélité dans la profession.
- La revalorisation des frais de déplacement, des primes et de l'indemnité de départ en retraite.

La Fédération FNTL FO UNCP a eu raison d'appeler dès le mois de juin les salariés du transport à la mobilisation. Avec une deadline au 5 octobre pour la partie patronale.

SALARIÉS DU TRANSPORT ROUTIER : L'HEURE DE LA MOBILISATION A SONNÉ !

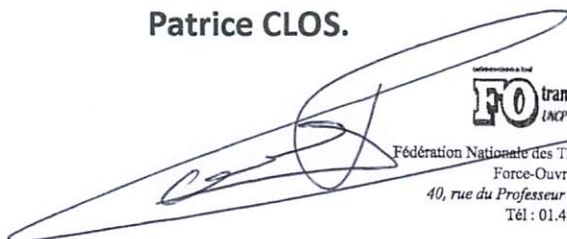
EXIGEONS UNE AUGMENTATION FORTE DE NOS SALAIRES !

Face au blocage persistant et au dédain affiché lors des réunions de négociation, rien ne nous sera accordé sans rapport de force. Le patronat ne cède que devant l'action collective unie et déterminée.

C'est pourquoi la Fédération Nationale des Transports et de la Logistique FO/UNCP appelle les salariés à la mobilisation, à l'action et à la grève à partir du dimanche 11 octobre 22 heures et toute la semaine à venir derrière, plus si affinités.....

Fait à Paris le 17/09/26

**Le Secrétaire Général,
Patrice CLOS.**


FO transports et logistique
UNCP
Fédération Nationale des Transports et de la Logistique
Force-Ouvrière - UNCP
40, rue du Professeur Gosset - 75018 PARIS
Tél : 01.49.71.27.70